

Le 2 avril 2020

ENVOYÉE PAR COURRIEL

Le Très honorable Premier ministre Trudeau, P.C., député
Premier ministre du Canada
pm@pm.gc.ca

Objet: Ne récompensez pas les employeurs non éthiques qui font appel à des briseurs de grève

Monsieur le Premier ministre,

Je vous écris aujourd'hui à propos des critères d'admissibilité de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC).

Tout d'abord, je tiens à vous remercier d'avoir tenu compte des conseils d'organisations, dont la mienne, qui ont fait valoir que la subvention de 10 % offerte par le programme de subvention salariale temporaire était totalement insuffisante et que ses critères d'admissibilité étaient beaucoup trop étroits. En introduisant une subvention salariale de 75 % des salaires dans le cadre de la SSUC, le gouvernement incitera beaucoup plus les employeurs à maintenir les travailleuses et travailleurs sur leur liste de paye. D'autres mesures de crise, notamment la Prestation d'urgence du Canada, sont également bien accueillies par les travailleuses et travailleurs qui ont désespérément besoin d'un soutien du revenu en ces temps sans précédent. Unifor se réjouit de travailler avec vous pour mieux adapter ces programmes aux besoins des travailleuses et travailleurs au cours des semaines et des mois à venir.

Alors que vous commencez à finaliser les critères d'admissibilité de la SSUC, il est important que vous interdisiez aux employeurs actuellement impliqués dans des conflits de travail qui choisissent de déployer des travailleurs de remplacement (alias des briseurs de grève) d'accéder à la subvention.

En aucun cas, ces employeurs ne peuvent être récompensés par le gouvernement fédéral pour des tactiques antisyndicales. Si des fonds fédéraux sont alloués à des entreprises utilisant des briseurs de grève, cela ne servira qu'à prolonger les conflits de travail, causant ainsi un plus grand préjudice aux travailleurs locaux, à leurs familles et à leur communauté.

Le travail des briseurs de grève est illégal dans deux provinces, le Québec et la Colombie-Britannique, et devrait être interdit dans le secteur fédéral, comme nous en avons discuté par le passé.

Prenons le cas de la raffinerie Co-op à Regina. Plus de 700 membres d'Unifor ont été mis en lock-out par l'employeur depuis le 5 décembre 2019. La Co-op a rapidement fait appel à des briseurs de grève par hélicoptère et a choisi de les loger dans des installations temporaires bon marché. La Co-op a résisté à la négociation d'un accord pendant plus de 118 jours et a récemment ignoré les recommandations d'un médiateur indépendant nommé par le Premier ministre Scott Moe.

Les obstacles auxquels sont confrontés ces travailleurs de raffinerie en lock-out sont nombreux. La dernière chose que ces travailleurs du pétrole et du gaz et leurs familles souhaitent est une généreuse subvention fédérale destinée à un employeur inflexible et avide qui veut leur casser le moral.

Les conditions épouvantables des logements de chantier surpeuplés sont également un sujet qu'Unifor a abordé avec les autorités municipales et provinciales. Quelle que soit l'opinion que l'on a des travailleurs de remplacement, personne ne mérite de faire l'expérience bizarre de logement de la Co-op pendant une crise de santé publique. Ces travailleurs devraient être immédiatement renvoyés dans leur famille avant qu'une épidémie ne se déclare.

Je suis conscient que le lancement de programmes tels que la SSUC dans un délai incroyablement court est une entreprise très difficile pour les décideurs politiques et les fonctionnaires. Cela dit, nous proposons de mettre en place des critères simples pour empêcher les employeurs les plus contraires à l'éthique de bénéficier de l'aide d'urgence. Travaillons ensemble pour donner la priorité aux travailleuses et travailleurs.

Sincèrement,



Jerry Dias
Président national

cc. L'honorable Bill Morneau, P.C., député, l'honorable Carla Qualtrough, P.C., députée, l'honorable Scott Moe, député.

JD/klsepb343